

Salaires indexés 2026

Les chiffres figurant dans la convention (octobre 2008) doivent être multipliés par le coefficient **1,49870998** en janvier 2026

CONDITIONS DE REMUNERATION DES ARTISTES INTERPRETES.

indexation 2026

Œuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation télévisuelle ou à un support vidéo.

Pour "la fiction" :

Nbres lignes maximales	Cachet brut en euros	Concessions droits (5,5%) bruts (8% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation 1service = 4h consécutives 1service et demi = 6 heures consécutives
35 Max	€ 127,39	€ 7,00	mini (en 1h30 max de travail)
36 à 134	€ 176,85	€ 9,73	1s
135 à 179	€ 292,25	€ 16,07	1s et demi
180 à 224	€ 353,70	€ 19,45	2 s
225 à 269	€ 469,10	€ 25,79	1s + 1s et demi
270 à 314	€ 530,54	€ 29,18	3s
315 à 359	€ 645,94	€ 35,52	2s + 1s et demi
360 à 404	€ 707,39	€ 38,91	4s
405 à 449	€ 822,79	€ 45,25	3s + 1s et demi
450 à 494	€ 884,24	€ 48,63	5s
495 à 539	€ 999,64	€ 54,97	4s + 1s et demi

540 à 584	€ 1.061,09	€ 58,36	6s
585 à 629	€ 1.176,49	€ 64,70	5 s + 1s et demi
630 à 674	€ 1.237,93	€ 68,09	7s
675 à 719	€ 1.353,34	€ 74,43	6 s + 1s et demi
720 à 764	€ 1.414,78	€ 77,81	8s
765 à 809	€ 1.530,18	€ 84,15	7 + 1s et demi
810 à 854	€ 1.591,63	€ 87,54	9s
855 à 899	€ 1.707,03	€ 93,88	8 + 1s et demi
900 à 944	€ 1.768,48	€ 97,27	10s

Pour « l'animation »:

Nbres lignes maximales	Cachet brut en euros	Concessions droits (5,5%) bruts (8% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation 1service = 4h consécutives 1service et demi = 6 heures consécutives mini (en 1h30 max de travail)
50 Max	€ 127,39	€ 7,00	1s
51 à 172	€ 176,85	€ 9,73	1s et demi
173 à 229	€ 292,25	€ 16,07	2 s
230 à 287	€ 353,70	€ 19,45	1s + 1s et demi
288 à 344	€ 469,10	€ 25,79	3s
345 à 402	€ 530,54	€ 29,18	2s + 1s et demi
403 à 459	€ 645,94	€ 35,52	4s
460 à 517	€ 707,39	€ 38,91	3s + 1s et demi
518 à 574	€ 822,79	€ 45,25	5s
575 à 632	€ 884,24	€ 48,63	4s + 1s et demi
633 à 689	€ 999,64	€ 54,97	6s
690 à 747	€ 1.061,09	€ 58,36	5 s + 1s et demi
748 à 804	€ 1.176,49	€ 64,70	

805 à 862	€ 1.237,93	€ 68,09	7s
863 à 919	€ 1.353,34	€ 74,43	6 s + 1s et demi
920 à 977	€ 1.414,78	€ 77,81	8s
978 à 1034	€ 1.530,18	€ 84,15	7 + 1s et demi
1035 à 1092	€ 1.591,63	€ 87,54	9s
1093 à 1149	€ 1.707,03	€ 93,88	8 + 1s et demi
1150 à 1207	€ 1.768,48	€ 97,27	10s

Œuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation cinématographique (35mm)

Nbres lignes maximales	Cachet brut en euros	Concessions droits (8%) bruts (12% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation 1service = 4h consécutives 1service et demi = 6 heures consécutives
25 Max	€ 172,35	€ 13,79	mini (en 2h max de travail)
26 à 89	€ 245,79	€ 19,66	1 S
90 à 119	€ 395,66	€ 31,65	1s et demi
120 à 149	€ 491,58	€ 39,33	2 S
150 à 179	€ 641,45	€ 51,32	1s + 1s et demi
180 à 209	€ 737,37	€ 58,99	3S
210 à 239	€ 887,24	€ 70,98	2s + 1s et demi
240 à 269	€ 983,15	€ 78,65	4s
270 à 299	€ 1.133,02	€ 90,64	3s + 1s et demi
300 à 329	€ 1.228,94	€ 98,32	5S
330 à 359	€ 1.378,81	€ 110,31	4s + 1s et demi
360 à 389	€ 1.474,73	€ 117,98	6s
390 à 419	€ 1.624,60	€ 129,97	5 s + 1s et demi
420 à 449	€ 1.720,52	€ 137,64	7s
450 à 479	€ 1.870,39	€ 149,63	6 s + 1s et demi

480 à 509	€ 1.966,31	€ 157,30	8s
510 à 539	€ 2.116,18	€ 169,29	7 + 1s et demi
550 à 569	€ 2.212,10	€ 176,97	9s
570 à 599	€ 2.361,97	€ 188,96	8 + 1s et demi
600 à 629	€ 2.457,88	€ 196,63	10s

SERVICE ENFANTS

pour la vidéo :

Cachet brut en euros	Concessions droits (5,5%) bruts (8% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 112,40	€ 6,17	1/2 service (max 2h de travail)
€ 134,88	€ 7,42	1 service (max 4h de travail)
€ 179,85	€ 9,89	1 service Chant (3h max de travail)

pour le 35mm :

Cachet brut en euros	Concessions droits (8%) bruts (12% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 145,37	€ 11,63	1/2 service (max 2h de travail)
€ 167,86	€ 13,43	1 service (max 4h de travail)
€ 224,81	€ 17,98	1 service Chant (3h max de travail)

SERVICE CHANT

pour la Tv et vidéo :

Cachet brut en euros	Concessions droits (5,5%) bruts (8% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation = 3heures
€ 277,26	€ 15,24	pour un seul générique début ou fin
€ 277,26	€ 15,24	chant au sein d'une œuvre

pour le 35mm :

Cachet brut en euros	Concessions droits (8%) bruts (12% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation = 3heures
€ 382,17	€ 30,57	pour un seul générique début ou fin
€ 382,17	€ 30,57	chant au sein d'une œuvre

Les Retakes

Cachet brut en euros	Concessions droits	Conditions
€ 127,39	0	si le comédien vient spécialement pour prêter le « retake »
€ 115,40	0	si le retake se fait dans le prolongement du nombre d'heures initialement prévues à d'autres fins

Autres types d'enregistrements et produits dérivés

15.1. Jeux vidéo et produits dérivés :

Cachet brut en euros	Concessions droits par jeu ou produit dérivé en euros	Conditions 4h max
€ 299,74	€ 1.004,14	rôle principal

€ 299,74	€ 502,07	rôle secondaire
€ 299,74	€ 251,03	ambiances

15.2. Animations pour Internet sans utilisation commerciale ni promotionnelle, bonus sur les dvd, épisodes courts, modules et spots pour la promotion d'une oeuvre audiovisuelle, qui ne font pas partie du film ou d'un épisode :

Cachet brut en euros	Concessions droits (15%) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 299,74	€ 44,96	2h

15.3. Voix narrateur pour une Bande annonce d'une oeuvre cinématographique

Cachet brut en euros	Concessions droits (8%) bruts (12% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 127,39	€ 10,19	1h

15.4. Pour toute prestation d'habillage de chaîne avec mention de la chaîne.

Cachet brut en euros	Concessions droits (15%) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 389,66	€ 58,45	4h

15.5. Voice Over , Télé-achat , télé réalité

Cachet brut en euros	Concessions droits (5,5%) bruts (8% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 176,85	€ 9,73	Pour narrateur (2h max de travail)

€ 176,85	€ 9,73	Pour intervenants (2h max de travail)
€ 89,92	€ 4,95	par heure supplémentaire

15.6. Les voix témoins sans communication publique

Cachet brut en euros	Concessions droits	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 176,85	0	4h max de travail

REMUNERATION DES DIRECTEURS ARTISTIQUES

17.1. Oeuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation télévisuelle ou à un support vidéo.

rémunération de base		
Cachet brut en euros	Concessions droits (5,5%) bruts (8% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 179,85	€ 9,89	1service = 4h consécutives
€ 295,25	€ 16,23	1service et demi = 6 heures consécutives

préparation artistique : (visionner et distribuer)

Cachet brut en euros	Pour des oeuvres d'une durée entre :
€ 29,97	0-15 minutes
€ 37,47	15-30 minutes
€ 74,94	30-60 minutes
€ 112,40	60-90 minutes
€ 149,87	90-120 minutes

préparation logistique (plans et téléphone)

Cachet brut en euros	Pour des oeuvres d'une durée entre :
€ 29,97	0-15 minutes
€ 37,47	15-30 minutes
€ 74,94	30-60 minutes
€ 112,40	60-90 minutes
€ 149,87	90-120 minutes

17.2. Pour les oeuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation cinématographique (35mm)**rémunération de base**

Cachet brut en euros	Concessions droits (8%) bruts (12% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 254,03	€ 20,32	1service = 4h consécutives
€ 422,64	€ 33,81	1service et demi = 6 heures consécutives

préparation artistique : (visionner et distribuer)

Cachet brut en euros
€ 251,78

préparation logistique (plans et téléphone)

Cachet brut en euros
€ 149,87

17.3. Direction chant

17.3.1. Œuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation télévisuelle ou à un support vidéo.

Cachet brut en euros	Concessions droits (5,5%) bruts (8% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 299,74	€ 16,49	3h max de travail

17.3.2. Pour les œuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation cinématographique (35mm)

Cachet brut en euros	Concessions droits (8%) bruts (12% charges patronales comprises) en euros	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 397,16	€ 31,77	3h max de travail

17.4. Les Castings

rémunération de base		
Cachet brut en euros	Concessions droits	Durée forfaitaire maximum de la prestation
€ 179,85	0	1 service = 4h consécutives
€ 295,25	0	1 service et demi = 6 heures consécutives

préparation artistique : (visionner et distribuer)

Cachet brut en euros
€ 29,97

préparation logistique (plans et téléphone)

Cachet brut en euros
€ 29,97

CONDITIONS DE REMUNERATION DES AUTEURS

18.1. Sur système traditionnel (« bande rythmo » ou équivalent)

Cachet brut en euros	la minute
€ 18,69	Adaptation live
€ 16,83	Adaptation animation
€ 6,55	Détection
€ 4,50	Calligraphie
€ 3,00	Frappe

18.2. En cas de travail sur une machine avec palette graphique:

Cachet brut en euros	la minute
€ 29,87	Live : détection + adaptation + supplément calligraphie + frappe
€ 28,01	Animation : détection + adaptation + supplément calligraphie + frappe

18.3. En cas de travail sur une machine type "rythmo virtuelle »

Cachet brut en euros	la minute
€ 25,24	Live : détection + adaptation
€ 23,38	Animation : détection + adaptation

Adaptation chant

19.2. Œuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation télévisuelle ou à un support vidéo.

Cachet brut en euros	Concessions droits (15%) en euros	Forfait par chanson
€ 292,25	€ 43,84	pour 1 générique
€ 209,82	€ 31,47	par chanson au sein de l'œuvre
€ 112,40	€ 16,86	« par chanson courte » n'excédant pas 30 secondes : pour un paquet de minimum 5

19.3. Pour les oeuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation cinématographique (35mm)

Cachet brut en euros	Concessions droits (30%) en euros	Forfait par chanson
€ 350,70	€ 105,21	pour 1 générique

Cachet brut en euros	Concessions droits (18%) en euros	Forfait par chanson
€ 251,78	€ 45,32	par chanson au sein de l'œuvre
€ 134,88	€ 24,28	« par chanson courte » n'excédant pas 30 secondes : pour un paquet de minimum 5

Rémunération des opérateurs son en contrat à durée déterminée

21.1. Par heure de travail, pour les oeuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation non cinématographique, les rémunérations minimales brutes sont fixées à :

Cachet brut en euros	type de travail, par heure
€ 32,97	enregistrement, montage, recalage
€ 36,72	mixage

21.1. Par heure de travail, pour les oeuvres audiovisuelles destinées à une première exploitation cinématographique, les rémunérations minimales brutes sont fixées à :

Cachet brut en euros	type de travail, par heure
€ 40,47	enregistrement, montage, recalage
€ 46,46	mixage

Rémunération des opérateurs son en contrat à durée indéterminée

22.2. Rémunération minimale brute mensuelle d'un opérateur son engagé à durée indéterminée, pour un temps plein et au prorata, pour les temps partiels.

Cachet brut en euros
€ 3.447,03

22.3 Rémunération minimale brute mensuelle d'un opérateur son sans aucune expérience dans le doublage, pour un temps plein et revalorisé annuellement du tiers de la différence entre les salaires prévus aux points 22.2 et 22.3, pour atteindre en 3 ans, le salaire minimum prévu au point 22.2.

Cachet brut en euros
€ 2.787,60